

Profil requis :

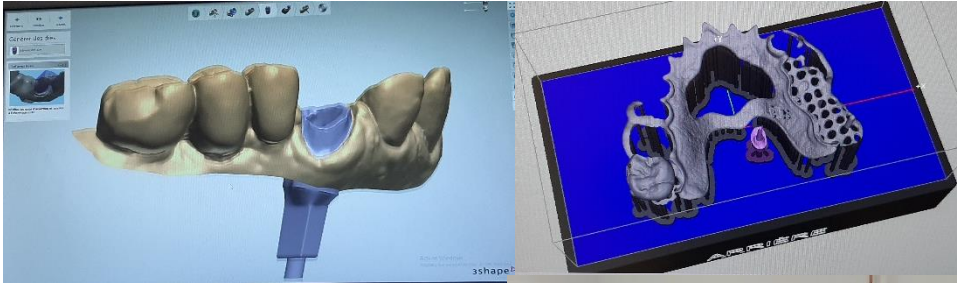
Etre titulaire du baccalauréat professionnel Prothèse Dentaire (souhaitable)

Répartition théorique des 15 places :

- 1 place pour les bacheliers technologiques
- 13 places pour les bacheliers professionnels
- 1 place pour tous les candidats sauf les bac technologiques et bac professionnels

Qualités :

- Le prothésiste dentaire travaille avec dextérité et minutie.
- Ce métier exige une excellente vue pour différencier les nuances et les couleurs, percevoir les formes et les reliefs.
- La curiosité et l'ouverture aux nouvelles technologies sont indispensables afin de s'adapter aux évolutions techniques, aux nouveaux matériaux et à la fabrication assistée par ordinateur des prothèses.



Procédure d'admission : www.parcoursup.fr

- Pré-inscription sur internet à partir du mois de Janvier.
- Admission prononcée après examen du dossier de candidature par la commission d'Etablissement.
- Résultats communiqués par internet.



Le BTS Prothésiste Dentaire

Activité du Technicien Supérieur Prothèse Dentaire

- Enregistrement des prescriptions
- Conception et réalisation des DMSM (dispositif médical sur mesure) ainsi que la traçabilité des opérations.
- Encadrement du personnel intervenant dans toutes les opérations nécessaires à la réalisation de prothèses dentaires (amovibles, fixées, orthèses).
- Ces fonctions impliquent d'avoir des connaissances en gestion d'entreprise, de connaître les matériaux utilisés dans les prothèses, de manipuler des logiciels de CFAO (conception et fabrication assistées par ordinateur), de maîtriser la réglementation encadrant la fabrication de dispositifs médicaux (code de la santé publique et de la sécurité sociale) ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.
- Réalisation de prothèses fixées (dento portée, implanto portée), de prothèses métalliques combinées ou non et de prothèses amovibles totales maxillo-mandibulaires.
- Réalisation d'orthèses.



Contact Lycée Jean Mermoz

717 avenue Jean Mermoz
CS 29007
34060 MONTPELLIER Cedex 2
Tel : 04 67 20 60 00

Accès Lycée TRAM :

Ligne 1 : arrêt Station Léon Blum
Ligne 4 : Arrêt Station Pompignane



Site : www.lyc-mermoz-montpellier.ac-montpellier.fr
Courriel : ce.03400421@ac-montpellier.fr

Organisation et horaires de la formation

ENSEIGNEMENTS	Première année Total (Cours+TD+TP)	Deuxième année Total (Cours+TD+TP)
Technologie professionnelle (1)	14 (3 + 1 + 10)	14 (3 + 1 + 10)
Connaissance du milieu professionnel	8 (4 + 4 + 0)	8 (4 + 4 + 0)
Langues vivantes	1,5 (0 + 1,5 + 0)	1,5 (0 + 1,5 + 0)
Sciences physiques et chimiques	1,5 (0,5 + 0 + 1)	1,5 (0,5 + 0 + 1)
Anatomie – Occlusodontie	1 (1 + 0 + 0)	1 (0 + 0 + 1)
Microbiologie appliquée et physiopathologie	1 (0 + 0 + 1)	
Projet professionnel (2)	5 (0 + 0 + 5)	6 (0 + 0 + 6)
TOTAL	32 (8,5 + 6,5 + 17)	32 (7,5 + 6,5 + 18)
Enseignement facultatif : Langue vivante (LV2)	1(0+1+0)	1(0+1+0)

(1) En technologie professionnelle, l'heure hebdomadaire de TD est dédiée au dessin anatomique et prothétique. L'enseignement peut être organisé sous la forme de deux heures en quinzaine.

(2) Un nombre équivalent d'heures « professeur » est nécessaire pour le suivi et l'encadrement des projets.

Diplôme

Les études sont sanctionnées par un diplôme (Brevet de Technicien Supérieur) délivré aux étudiants ayant satisfait aux épreuves présentées en fin de 2^{ème} année.

Epreuves	unités	Coef	Forme	Durée
E1 Langue vivante étrangère	U1	2	CCF	
E2 Sciences appliquées	U2	3	Ponctuelle Ecrite	4h
E3 Connaissance du milieu professionnel	U3	3	Ponctuelle Ecrite	3h
E4 Etude technique et gestion des coûts	U4	3	Ponctuelle Ecrite	3h
E5 Technologie de fabrication	U5	3	CCF deux situations d'évaluation	
E6 Projet professionnel et soutenance de rapport de stage	U6	8	Ponctuelle Orale	45mn
Epreuve facultative LV (1)	UF		Ponctuelle Orale	15mn

(1) La langue vivante choisie doit être différente de celle évaluée en épreuve E1. Seuls les points supérieurs à la moyenne seront pris en compte.

Stages en milieu professionnel

Connaissance du milieu professionnel

Le futur technicien supérieur doit appréhender au cours de ses périodes de stage les dimensions économiques, environnementales et sociales du travail au laboratoire ainsi que les notions relatives à l'hygiène et la sécurité.

Consolidation des savoirs et savoir-faire

Les périodes de stage doivent permettre aux étudiants :

- d'appliquer et compléter, en tenant compte des spécificités du contexte, les connaissances et savoir-faire acquis en établissement de formation. Cela nécessite de bien connaître les pratiques quotidiennes au laboratoire que sont : l'enregistrement des prescriptions, les étapes de la conception et de la réalisation des DMSM ainsi que la traçabilité des opérations. Trois axes seront plus particulièrement développés en laboratoire de production en lien avec la connaissance de l'organisation du travail :
 - la prothèse fixée sous toutes ses formes (dento portée, implanto portée...),
 - la prothèse amovible métallique combinée ou non et la prothèse amovible totale maxillo-mandibulaire,
 - l'orthèse.
- d'effectuer un travail difficilement réalisable en établissement de formation pour diverses raisons : spécificités techniques, coût des matériels et des matériaux. La FAO sera notamment un objectif visé.

Prolongement du projet professionnel

Les pièces de maîtrise sont conçues et réalisées tout au long de la formation. Dix semaines de stage leur sont également consacrées. Le choix des terrains de stage devra ainsi répondre à cet objectif.

Ces trois objectifs sont essentiels et complémentaires à la stratégie de formation développée en partenariat avec l'établissement de formation et devront, pour cette raison, être abordés dans le dossier élaboré par le candidat pour l'épreuve de soutenance de rapport de stage.

